

	<p>Avis d'attribution</p> <p>Appel d'Offres ouvert Accord-cadre de Fournitures</p>	<p>AT 2022-07</p>
---	---	-------------------

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : **Ville de Bergerac**.
Correspondante : Martine ALIBEU, Gestionnaire de la commande publique et de la fiscalité,
19 rue neuve d'Argenson, 24100 Bergerac - Tél. : 05 53 74 65 16 –
Courriel : malibeu@bergerac.fr, Site internet : <https://www.bergerac.fr> -
Profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Objet du marché : Achat de fournitures électriques

- Lot 1 – Fournitures électriques
- Lot 2 – Câblage

Type de procédure : Appel d'Offres ouvert

Critères d'attribution : *Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.*

- **Prix : 55 %**
- **Qualité des produits : 45 %**
 - le délai de livraison (en conformité aux délais de livraison fixé dans l'Acte d'Engagement – article 5.2) : 15 %
 - les fiches techniques (mode de preuve) : 20%
 - note méthodologique en matière de développement durable %: 10 %

Les lots du marché sont attribués dans les conditions suivantes :

N°	OBJET DU LOT	ENTREPRISES	VILLE	MONTANT ANNUEL MAXIMUM HT
1	Fournitures électriques	1/ REXEL FRANCE	75 017 PARIS	100 000 €
		2/ SODITELEM	24 100 CREYSSE	
		3/ SONEPAR FRANCE DISTRIBUTION	92 100 BOULOGNE	
2	Câblages	1/ SODITELEM	24 100 CREYSSE	10 000 €
		2/ REXEL FRANCE	75 017 PARIS	
		3/ SONEPAR FRANCE DISTRIBUTION	92 100 BOULOGNE	

Durée du marché : 12 mois et le marché peut-être reconduit 1 an renouvelable 3 fois.

Date d'attribution du marché : Les lots 1 et 2 ont été attribués le 16 mars 2023.

Voies et délais de recours :

Conformément à la réglementation, possibilité de contester les décisions prises dans le cadre de la présente consultation, en déposant auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux (9 rue Tastet, 33 000 Bordeaux – Tel : 05 56 99 38 00 - Courriel : greffe.tabordeaux@juradm.fr) :

- *soit un recours en référé contractuel après la signature du marché, dans les trente et un jours qui suivent la date publication de l'avis d'attribution du marché, conformément aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative.*
- *soit un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution.*

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 18 octobre 2023

Les documents communicables du marché sont disponibles auprès de Martine ALIBEU –
05 53 74 65 16